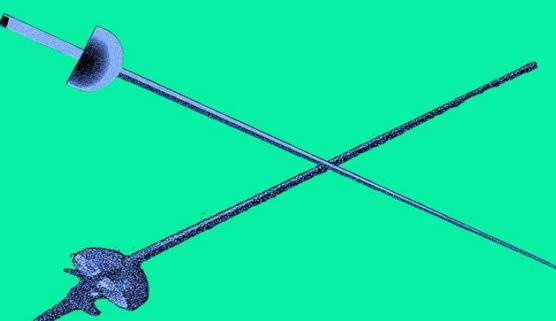
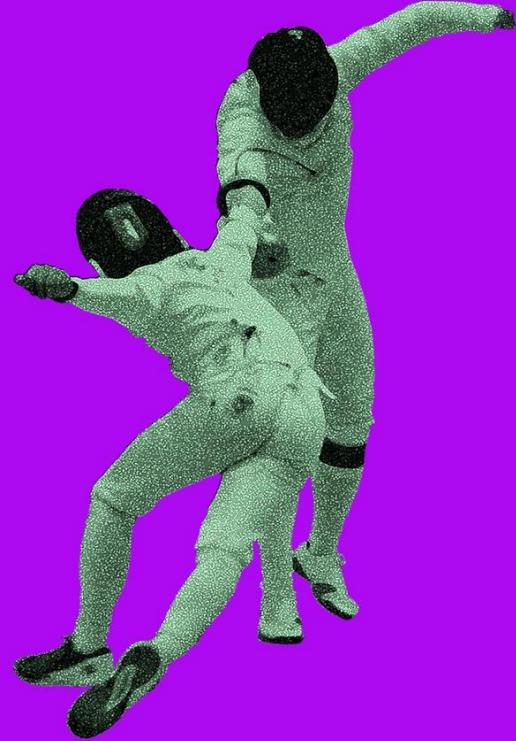




**Châlons-en-Champagne**

Salle d'armes  
Complexe G.Philipe

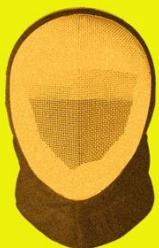


**14 & 15 février  
2026**



**Régional** Championnat Grand Est

**M15, M17 & M20  
Individuel - Equipe  
Dame - Homme**



 **CHÂLONS  
EN CHAMPAGNE**

 **Marne  
LE DÉPARTEMENT**

 **Grand Est  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE**

LIGUE RÉGIONALE  
**ESCRIME**  
 GRAND EST

**Samedi 14 février 2026**

Catégorie		APPEL	SCRATCH	DEBUT
<b>M15</b> <b>INDIVIDUEL</b>	HOMME/DAME	<b>9H</b>	<b>9H30</b>	<b>10H</b>
<b>M15</b> <b>EQUIPE</b>	HOMME/DAME	Début de la compétition par équipe après l'épreuve individuelle		
<b>M20</b> <b>EQUIPE</b>	HOMME/DAME	<b>8h30</b>	<b>9H</b>	<b>9H30</b>
<b>M20</b> <b>INDIVIDUEL</b>	HOMME/DAME	<b>12h30</b>	<b>13h</b>	<b>13h30</b>

**Dimanche 15 février 2026**

Catégorie		APPEL	SCRATCH	DEBUT
<b>M17</b> <b>INDIVIDUEL</b>	HOMME/DAME	<b>8H45</b>	<b>9H15</b>	<b>9H45</b>
<b>M17</b> <b>EQUIPE</b>	HOMME/DAME	Début de la compétition par équipe après l'épreuve individuelle		

### Lieu :

Salle d'Armes du Cercle d'Escrime de Châlons-en-Champagne  
Complexe Gérard Philipe, 19 av. du Général Sarrail,  
51000 Châlons-en-Champagne

### Inscriptions :

Les engagements pour les épreuves individuelles et les épreuves par équipes se font par les clubs sur l'extranet avant le **mercredi 5 février 2026 à 23h59**.

Les droits d'engagement sont les suivants :

- **Pour les M15** : 10 € en individuel et 30 € par équipe
- **Pour les M17 et les M20** : 15 € en individuel et 40 € par équipe

Le règlement des engagements doit être effectué sur **HelloAsso**.

<https://www.helloasso.com/associations/association-cercle-d-escrime-de-chalons-en-champagne/adhesions/championnat-regionale-escrime-grand-est-14-15-fevrier-20217>



### Rappel Hors Délai :

En cas d'engagement hors délai, le règlement doit être effectué à l'adresse suivante :

<https://tinyurl.com/hdlrege>

L'engagement hors délai ne sera accepté **qu'après réception de la confirmation de paiement**.

### Récompenses :

Les 4 premiers de chaque catégorie.

## Arbitres :

Tout club engageant un certain nombre de tireurs aux épreuves individuelles au cours d'une même journée (toutes catégories H & D confondues) est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres, selon les quotas suivants :

- **De 4 à 8 tireurs engagés** : 1 arbitre
- **À partir de 9 tireurs engagés** : 2 arbitres

Pour les épreuves par équipes, les clubs doivent présenter **1 arbitre par tranche de 2 équipes engagées** dans la journée (toutes catégories H & D confondues), dès la première équipe inscrite.

Le niveau requis pour les arbitres est **Formation Régionale minimum**.

Les arbitres doivent être présents dès le début de la journée de compétition.

## Sécurité :

**Ne seront autorisées aux abords des pistes que les sur-housses.**

Seuls les tireurs et capitaines d'équipe seront autorisés à pénétrer sur les pistes.

## Responsabilité :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, perte ou dégradation pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

## Restauration :

Viennoiseries, sandwichs variés, boissons chaudes et froides, snacking, desserts... vous seront proposées durant toute la durée de la compétition dans un espace de restauration dédiée.

## Questions Pratiques :

Le directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge.

## Contact :

Rodolphe POTDEVIN : 06 71 28 35 86 / [cechalons@gmail.com](mailto:cechalons@gmail.com)